

FORMATION DES ELUS EN 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

A transmettre par courriel à engees-fc@unistra.fr

NB : Aucune candidature ne pourra être acceptée sans le visa ci-dessous de l'autorité hiérarchique car l'inscription entraîne la présence obligatoire du candidat et son dégageant de toute activité pendant la durée du stage.

Les objectifs, le contenu, les modalités pédagogiques ainsi que le lieu de la formation sont décrits dans la fiche pédagogique de chaque formation.

| Choix | Formation | Coût | Date |
|-------------------------------------|---|--------------|------------------------------------|
| ELU 1062 | Le droit de l'eau en France et la mise en œuvre de la politique de l'eau en France | 130 € | 24/09/2026 13h30 – 17h30 |
| ELU 1067 | Le cadre juridique, les outils et les leviers pour une politique « déchets » | 130 € | 21/10/2026 13h30 – 17h30 |
| ELU 1070 | Mettre en œuvre des actions au sein de sa collectivité pour alimenter la santé des populations et des milieux naturels en intégrant les contraintes des changements globaux (dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, pénurie de ressources, instabilité politique) | 130 € | 18/11/2026 13h30 – 17h30 |
| Montant total de la commande | | | |

Participant

| | | |
|---|-----------------------|------------|
| Mme/M. - NOM : | PRENOM : | |
| Fonction (Maire, Maire délégué, Adjoint, Conseiller municipal.....) | | |
| Adresse personnelle (pour la convocation)..... | | |
| | | |
| Téléphone fixe : | Téléphone portable : | Courriel : |

Souhaits sur les points particuliers à traiter :

Collectivité

| | | |
|-------------------------------|-------------|------------|
| Commune / EPCI : | | |
| Adresse : | | |
| Téléphone : | Télécopie : | Courriel : |

L'élu s'engage à venir aux formations auxquelles il s'est inscrit. En cas d'empêchement de l'élu d'assister à l'une de ces formations, l'élu et la commune s'engagent à prévenir l'ENGEES le plus rapidement possible.

| | |
|-----------------------------------|--|
| <i>Signature du participant :</i> | <i>Signature et visa du maire ou du président valant « engagement de payer le montant total de la commande ci-dessus »</i> |
| A, | A, |
| le | le |

Annulation

Elle est formulée par écrit (courrier ou fax) par le participant.

A titre d'indemnité forfaitaire (sauf cas de force majeure), les droits d'inscription sont facturés à hauteur de 50 % pour une annulation de 16 à 30 jours avant le début de la session, à hauteur de 75 % pour une annulation de 1 à 15 jours avant le début de la session et à hauteur de 100 % en cas d'absence le jour J. Les remplacements par un autre stagiaire de la même structure sont cependant admis à tout moment.

Evaluation de la satisfaction : le décret du 30 juin 2015

Conformément au décret du 30 juin 2015 et à la certification AFAQ ISO 9001 : 2015 « appliqué aux organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences », le stagiaire a la possibilité de contacter AFNOR certification pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 juin 2015, et peut déposer un avis sur AFNOR Pro Contact. Les réclamations sont traitées conformément à notre procédure « Gérer les réclamations et les actions de formations non conformes ».

Informations pratiques

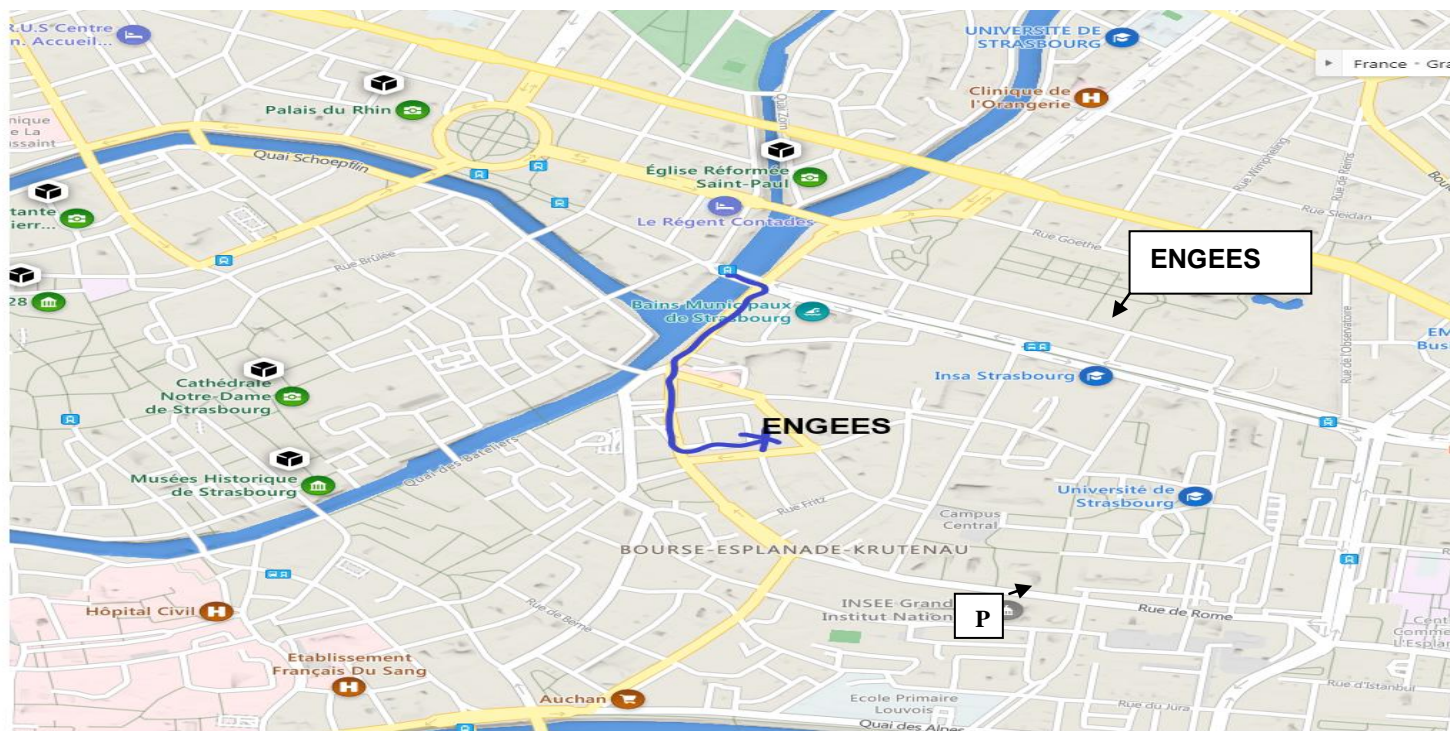
Lieu de la formation : dans les locaux de l'ENGEES, 1 cours des cigarières 6700 STRASBOURG

Horaires : les mercredis de 13h30 à 17h30

Transports : si possible, privilégier le train à la voiture et le covoiturage à la voiture seul(e).

Depuis la gare SNCF : Tramway C direction « Neuhof Rodolphe Reuss », arrêt « Gallia » à 400 mètres de l'ENGEES, durée du trajet environ 15 minutes.

En voiture : utilisez les parkings relais Tram (stationnement difficile au centre-ville) ou le parking des bateliers (voir le plan d'accès ci-dessous)



Parking le plus proche : parking des bateliers (accès par la rue de Zurich).
Sinon parking payant par horodateur à proximité de l'ENGEES

Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des stagiaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'ENGEES (adresse ci-dessus). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous êtes susceptibles de recevoir des offres de formation de notre établissement. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre